



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



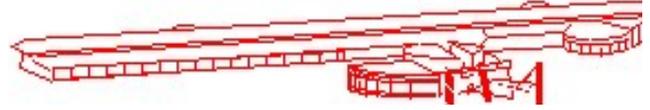
LYCEE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE
"LEON-GONTRAN DAMAS"

CHEMIN VIDAL / B.P. 5008

97305 CAYENNE CEDEX

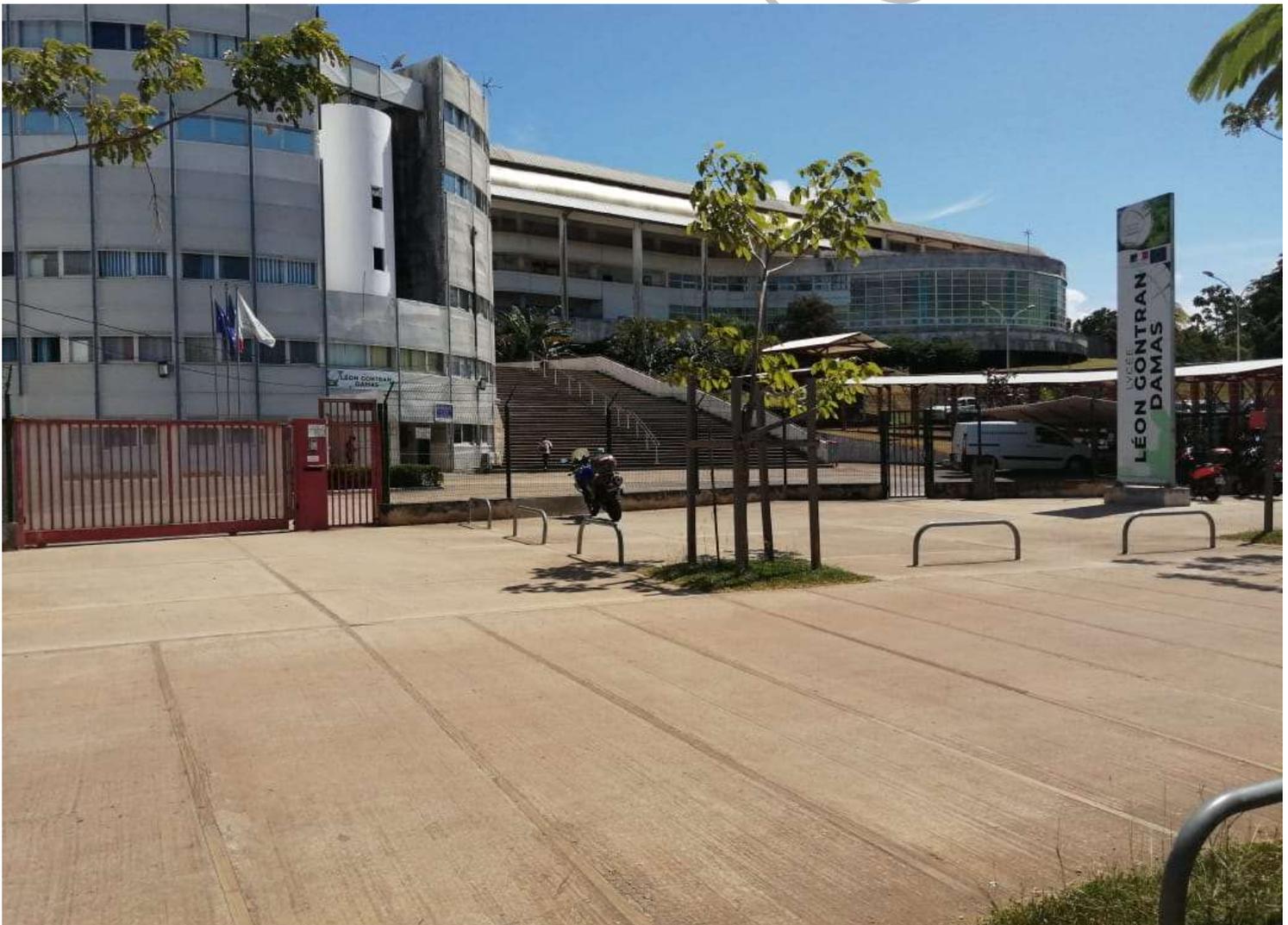
Téléphone : 05 94 25 12 00 / Télécopie : 05 94 35 51 52

Messagerie : ce.9730196a@ac-guyane.fr



PROTOCOLE SANITAIRE

POUR LA REOUVERTURE DU LYCEE LEON-GONTRAN DAMAS



Le protocole sanitaire de réouverture du lycée LG DAMAS est validé par le CHS en date du 25 mai. Il est susceptible d'évoluer en fonction des préconisations nationales et académiques.

Il s'inscrit dans le respect du protocole sanitaire du ministère de l'Education Nationale relatif à la réouverture et au fonctionnement des collèges et lycées :

<https://www.education.gouv.fr/media/67185/download>

Le protocole du lycée DAMAS s'appuie également sur la note du recteur de l'Académie de Guyane du 08 mai 2020 :

[Mesures adaptation de la reprise au contexte local Recteur-V3 signee.pdf](#)

Et la note adressée par le président de la collectivité territoriale de Guyane en date de 07 mai 2020 :

[Note reprise ATTEE.pdf](#)

Ce protocole définit les conditions de réouverture du lycée. Cette réouverture est conditionnée à la livraison effective en quantité suffisante des produits d'hygiène (masques, savon, gel...).

DEUX PREALABLES A LA RE-OUVERTURE :

1) LA LIVRAISON EFFECTIVE DU MATERIEL D'HYGIENE

La livraison le 13 mai 2020 de 300 masques chirurgicaux permet de débiter la formation des personnels et de procéder au nettoyage et à la désinfection des locaux en réduisant à 4h par jour le nombre d'heures effectuées par agents ATTEE.

Sur la base de masques à usage unique, pour reprendre l'activité en horaires pleins de l'établissement - **hors reprise des cours** - les besoins hebdomadaires en masque sont estimés à 940 unités (2 masques x 94 personnels x 5 jours).

Toujours sur la base de masques à usage unique, pour reprendre les cours, les besoins hebdomadaires en masques sont estimés à 8090 unités (2 masques x 809 personnes (600 élèves + 209 personnels) x 5 jours).

2) LA FORMATION, L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION

Avant toute prise de poste, chaque personnel bénéficie d'une formation sur les gestes barrières, port du masque, conduite à tenir en cas de suspicion de COVID, sensibilisation aux effets psychologiques du confinement et aux situations d'urgences sociales pouvant en découler.

Ces formations seront animées par l'infirmière, l'assistante sociale et la psychologue Education Nationale, en salle de réunion du CDI, selon l'organisation ci-dessous :

FORMATION DES PERSONNELS

Date	Heure	Public
15.05.2020	09h	Provisseure Provisseure-adj Agent comptable Gestion-adjoint Assistante de comptabilité Informaticien (AED)
18.05.2020	08h00-9h00	9 personnels ATTEE
18.05.2020	9h15-10h15	9 personnels ATTEE
18.05.2020	10h30-11h30	9 personnels ATTEE
18.05.2020	11h45-12h45	9 personnels ATTEE
25.05.2020	14h-15h	Membres du CHS
26.05.2020	08h00-09h00	2 secrétaires de direction 2 personnels de gestion 1 technicien labo 3 CPE (sf niveau 2nde)
26.05.2020	9h15-10h15	3 CDI 1 AESH 1 DDFPT 4 ITRF Labo
26.05.2020	10h30-11h30	9 surveillants

26.05.2020	11h45-12h45	9 surveillants
26.05.2020	13h00-14h00	4 surveillants 5 AESH
27.05.2020	08h00-09h00	9 AESH
27.05.2020	9h15-10h15	9 enseignants
27.05.2020	10h30-11h30	9 enseignants
28.05.2020	08h00-09h00	9 enseignants
28.05.2020	9h15-10h15	9 enseignants
28.05.2020	10h30-11h30	9 enseignants
28.05.2020	11h45-12h45	9 enseignants
28.05.2020	13h00-14h00	9 enseignants
29.05.2020	08h-09h00	9 enseignants
29.05.2020	9h15-10h15	9 enseignants
29.05.2020	10h30-11h30	9 enseignants
29.05.2020	11h45-12h45	9 enseignants
29.05.2020	13h00-14h00	7 enseignants

FORMATION DES ELEVES

L'infirmière sensibilisera les élèves aux gestes barrières le jour de la reprise (semaine A 1^{ère} partie de la classe et semaine B 2^{ème} partie de la classe).

Planning de passage de l'infirmière dans les classes :

3 et 8 juin 2020 : Post-Bac et terminales (18 classes)

4 et 9 juin 2020 : premières (12 classes).

5 et 11 juin 2020 : secondes (14 classes)

COMMUNICATION

Le protocole de reprise des cours du lycée DAMAS sera publié sur le site du lycée après sa présentation en CHS, commission permanente et CA.

Différents panneaux de sensibilisation aux gestes barrières et des panneaux d'information, de consignes à tenir sur le sens de circulation et autres seront affichés dans l'établissement.

Kit complet des sept affiches du MEN :

<https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/2020-05/t-l-charger-le-kit-complet-des-7-affiches-pdf--67365.pdf>

ORGANISATION DE LA CIRCULATION

ACCUEIL

1	Un surveillant et un CPE accueillent aux entrées de l'établissement pour filtrer les arrivées et le flux de personnes
2	Le surveillant et le CPE qui seront à l'accueillant porteront un masque. Ils auront à leur disposition de la solution hydroalcoolique.
3	Des masques seront distribués aux élèves en fonction de leur emploi du temps. (4h de présence = 1 masque).
4	La distanciation physique sera matérialisée par un marquage au sol pour la file d'entrée..
5	L'établissement dispose d'un large portail qui sera grand ouvert pour permettre l'entrée des élèves par un seul accès pour les piétons. Le surveillant assurera le respect de la distanciation physique. L'entrée distincte pour les deux roues est maintenue.
6	Une signalétique sera affichée pour connaître la conduite à tenir.
7	Les portes d'entrées seront maintenues ouvertes pendant l'accueil.
8	Afin de privilégier une arrivée échelonnée, les élèves de 1ères ne débutent leurs cours qu'à 9h.
9	Le lavage des mains sera obligatoire dès l'entrée dans l'établissement puis avant l'entrée en cours (eau et savon).

CIRCULATION

1	Le sens de circulation sera matérialisé.
2	Une signalétique informera de limiter l'utilisation des rampes.
3	Les portes pouvant l'être seront maintenues bloquées en position ouverte pour éviter les points de contact.
4	Les portes des classes seront maintenues ouvertes toute la journée.
5	Le principe de distanciation physique dans les espaces de circulation notamment aux abords des salles de classe et des sanitaires sera matérialisé.
6	Le port du masque par les adultes et les élèves est obligatoire dans les couloirs.
7	Les intervenants extérieurs devant circuler dans l'établissement recevront des consignes spécifiques.
8	L'utilisation de l'ascenseur est vivement déconseillé. Le port du masque y est obligatoire. Une seule personne est autorisée à l'utiliser simultanément (sauf pour les personnes à mobilité réduite qui peuvent être accompagnées de leur AESH).

ORGANISATION PEDAGOGIQUE

L'établissement compte habituellement 1200 élèves, l'accueil se limitera à 600 élèves par semaine avec une alternance semaine A / uniquement la partie 1 de la classe puis en semaine B / uniquement la partie 2. Pour les TSTI2D, la partie 1 correspond aux AC ou aux EE et la partie 2 aux ITEC ou SIN. Pour les BTS la partie 1 correspond aux Bat et la partie 2 aux TP.

Une salle unique est attribuée à chaque classe. Dans chacune des salles, l'élève conserve la même place toute la semaine. Pour respecter la distanciation sociale, les places interdites d'utilisation seront matérialisées.

Ce sont les professeurs qui se déplacent de salle en salle.

Les cours d'enseignement de spécialité (1^{ère} et terminale), les options facultatives (tous niveaux), les cours d'EPS (tous niveaux) sont annulés.

Les cours se dérouleront exclusivement dans la salle banalisée attribuée (aucun TP, aucune salle informatique...).

Répartition des classes par salle **A RESPECTER SCRUPULEUSEMENT**

CLASSE	SALLE
2A	608
2B	610
2C	612
2D	308
2E	314
2F	304
2G	306
2H	310
2I	311
2J	313
2K	627
2L	508
2M	601
2N	614
1A	617
1B	618
1C	619
1D	620
1E	621
1F	622
1G	623
1H	624
1I	626
1J	628
1STI2D1	629
1STI2D2	630
TES1	501
TES2	504
TES3	505
TES4	506
TL1	316
TL2	509
TL3	510
TS SI	511
TS SVT1	512
TS SVT2	513
TSTI2D1	514
TSTI2D2	516
TSTI2D3	518
BTS1	205
BTS2	206
PCSI	503
PSI	502

Un agent ouvrira toutes ces salles de cours avant 7h en laissant la porte grande ouverte afin de permettre l'aération des salles et d'éviter aux enseignants et aux élèves de toucher les poignées de porte.

Les enseignants veilleront donc à laisser la porte grande ouverte toute la journée. L'agent en charge de désinfecter la salle veillera à laisser un temps d'aération et se chargera ensuite, après désinfection, de fermer la porte. Pendant les cours, il est conseillé de privilégier l'aération naturelle plutôt que la climatisation.

EXAMENS

Si les épreuves orales de français (EAF) sont maintenues, elles se dérouleront dans les bungalows.

Pour les épreuves orales du baccalauréat second tour, les salles seront précisées ultérieurement en fonction du calendrier qui nous sera communiqué.

CONSEILS DE CLASSE

Les conseils de classe se tiendront en visioconférence mais pourront toutefois être présents physiquement : le président, la PsyEN, le CPE.

Les conseils de classe se tiendront en 404 et 405.

VIE DE L'ELEVE

RESTAURATION SCOLAIRE

La roulotte (vente de sandwiches et boissons) et la restauration scolaire resteront fermées. Pour des raisons d'hygiène, les élèves devront déjeuner à l'extérieur du lycée.

CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION, SALLE D'ETUDE, SALLE DE PERMANENCE

Le CDI, la salle d'étude et la salle de permanence ne seront pas accessibles aux élèves.

TEMPS LIBRE

Lorsque l'élève n'a pas cours, y compris pause méridienne, il est exceptionnellement autorisé à rester dans sa salle, à la place qui lui est attribuée puisqu'il n'est pas autorisé à s'asseoir sur les bancs des parties communes. L'interdiction de s'asseoir sera matérialisée.

La porte de la salle de classe doit rester grande ouverte.

RECREATION

Pendant la récréation, le port du masque est obligatoire si la distanciation physique n'est pas respectée.

Les récréations seront échelonnées par niveau :

- Les secondes aux horaires habituels (9h50/10h ; 15h20/15h30)

- Les premières (10h50/11h00 ; 16h00/16h10)

- Les terminales et Post-Bac (9h10/9h20 ; 15h00/15h10)

INFIRMERIE

Aucun personnel, aucun élève ne sera autorisé à rentrer dans l'infirmerie. L'élève frappe à la porte et l'infirmière le recevra dans un espace dédié en fonction de chaque situation.

CAS D'ELEVES SUSPECTS COVID 19

La salle du réfectoire sera dédiée aux cas suspects de Covid-19. Elle sera équipée de masques, et de gel hydroalcoolique.

PERSONNELS

1	Les personnels devront appliquer les gestes barrières, conformément à la formation qu'ils auront préalablement reçue.
2	Les personnels devront prendre connaissance des consignes propres à l'établissement.
3	Le port des gants doit être évité sauf pour le personnel médical et celui assurant le nettoyage.
4	Des zones de travail seront attribuées par le biais de consignes claires.
5	Dans les locaux exigus, des emplacements fixes pour chaque personnel seront attribués.
6	Les personnels éviteront de partager le matériel (informatique, matériel de bureau, outillage, ...) ou des modalités de désinfection adaptées devront être appliquées.
7	Le télétravail sera privilégié pour éviter les réunions de plus de 10 participants.
8	Les personnels limiteront leur déplacement dans l'établissement au strict nécessaire.
9	Les personnels échelonneront les horaires de présence dans les parties communes et pour les repas pour limiter le nombre de personnes présentes (salles de pause, salles des professeurs, ...).
10	L'accès aux espaces communs sera limité pour permettre à chacun de respecter les règles de distanciation physique. Un affichage sur la salle précisera le nombre maximum de personnes autorisées.
11	L'accès aux locaux sera aménagé de sorte qu'au moins un mètre soit laissé entre les places assises (soit environ 4m ² par agent, à l'exception de ceux dont le poste de travail, dans la configuration de la salle, contre un mur, une fenêtre, une bibliothèque etc...).

12	La salle 602 sera dédiée aux cas suspects de Covid-19. Elle sera équipée de masques, et de gel hydroalcoolique.
13	Toute personne symptomatique (fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés respiratoires) ne devra pas se rendre sur son lieu de travail.
14	Les agents éviteront le partage des outils. Dans le cas où ce n'est pas possible, ils veilleront à les nettoyer avant et après chaque utilisation à l'aide de produits désinfectants adaptés.
15	Un flacon hydroalcoolique sera mis à disposition dans chaque véhicule de service.

SANITAIRES

1	Le nombre maximum de personnes autorisées à être présentes dans les sanitaires seront affichées.
2	Afin de s'assurer que les urinoirs utilisés sont distants d'au moins 1 m, 1 sur 2 sera neutralisé.
3	Les sanitaires seront aérés fréquemment.
4	Des consignes seront affichées pour rappeler que le lavage des mains est obligatoire avant et après l'usage des WC.
5	Les agents s'assureront très régulièrement que les sanitaires permettent en permanence aux élèves et au personnel de se laver les mains (eau, savon)
6	Les agents s'assureront du nettoyage approfondi quotidien et de la désinfection régulière des surfaces fréquemment touchées.
7	Les agents s'assureront de l'évacuation des poubelles aussi souvent que nécessaire et au moins quotidienne.

LE NETTOYAGE ET LA DESINFECTION DES LOCAUX ET MATERIELS

Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus. Il sera organisé selon les principes développés dans le protocole national.